



Photos : une tartiflette de qualité préparée par Laurine et ses proches

### **COUSANCE : les actes d'un seul individu ne doivent pas gâcher la fête**

De fortes émotions sont encore perceptibles sur Emotionjura.fr, suite aux actes commis par un individu en fin du marché de Noël, samedi 14 décembre 2019 vers 22 h 00. Voir article publié dimanche 15 décembre 2019.

Mais l'attention doit rester gravée sur la performance remarquable des bénévoles de l'association des Petits Montagnards, organisatrice du marché de Noël. Celle d'avoir réussi à rassembler 31 professionnels de grande qualité, pour une petite commune d'environ 1300 résidents.

Les nombreux visiteurs, les enfants, les élus, ont évolué dans une ambiance familiale, amicale, joviale pendant toute la durée du marché. La présence du Père Noël, les balades en poney, les jeux, ont apporté beaucoup de bonheur à de nombreuses personnes. Les exposants ont fait preuve d'ouverture, de sympathie. Ils ont montré un savoir-faire de qualité avec de superbes stands.

Du côté de l'opération tartiflette, succès total également. Laurine Geoffroy a vendu 358 parts de 16 h 00 à 22 h 00. "C'est la première fois que tant de parts sont vendues". Peu de personnes ont dégusté leur part sur place, le plus grand nombre l'ont emportée avec eux. Le tarifs de 8.50 euros a été fixé par l'association des Petits Montagnards. Dès le dimanche matin, de bons retours ont été reçus au sujet de la qualité gustative de la tartiflette.

Concernant les agissements de l'homme en fin de marché. Cinq plaintes ont été déposées en gendarmerie, lundi 16 décembre 2019. L'incident ne va donc pas en rester là. Des parties civiles devraient se constituer.

Courage aux personnes choquées par l'incident.